



DEMANDE DE COMMUNICATION ASSOCIATIONS AGENDA DU SITE MIRIBEL.FR

Les associations de la ville peuvent sur demande, bénéficier d'un espace de diffusion de leur évènement sur l'agenda du site de la ville : miribel.fr

Afin d'apparaître dans la rubrique « agenda », l'association doit fournir les éléments suivants. Au plus tard 3 semaines avant la date de leur évènement.

Nom de l'association organisatrice :

Nom de l'évènement :

Date : **Heure :**

Description :

.....

.....

Tarif :

L'affiche de l'évènement. Au format image : JPG, PNG. Attention pas de PDF
Envoi par mail à : communication@miribel.fr

DEMANDE DE COMMUNICATION ASSOCIATIONS PANNEAUX LUMINEUX

Afin d'apparaître sur les panneaux lumineux l'association doit fournir les éléments suivants. Au plus tard 3 semaines avant la date de leur évènement. Le message sera diffusé pendant 15 j MAXIMUM. Pour garantir une bonne visibilité des évènements sur les panneaux la Ville se réserve le droit de ne pas diffuser un évènement si le nombre de message diffusé est trop élevé. Ce qui nuirait à l'ensemble des messages diffusés.

Message limité à 100 caractères espaces inclus :

.....